

Paris, le 14 octobre 2019 – Communiqué de presse

La CJC soutient la mobilisation des doctorant-es de Sciences Po Paris

La Confédération des jeunes chercheurs soutient la mobilisation des doctorant-es de Sciences Po contre le paiement des frais de scolarité et de la CVEC et pour la revalorisation de leur rémunération pour les enseignements réalisés au sein des campus de province.

La CJC demande à la présidence de Sciences Po Paris d'accéder aux demandes formulées par les doctorant-es mobilisé-es. En effet, le doctorat est reconnu dans la loi en tant qu'expérience professionnelle de recherche depuis 2006, tandis que le travail des doctorant-es contribue largement à la production scientifique et à l'enseignement dispensé au sein de leur établissement de rattachement. Faire payer des frais d'inscription par les doctorant-es en contrepartie de la réalisation d'un travail pour l'établissement déconsidère l'apport de leur travail de recherche ou d'enseignement. La CVEC quant à elle est une taxe injuste, dont les produits ne bénéficient ni de près ni de loin aux doctorant-es, et revient à une hausse injustifiée des frais d'inscription. Pour la CJC, il revient à l'établissement de rattachement de prendre en charge l'intégralité des frais liés à la préparation du doctorat.

Enfin, Sciences Po doit mettre un terme à l'inégalité de traitement salarial entre enseignant-es titulaires et doctorant-es pour les enseignements délivrés au sein des campus délocalisés de Sciences Po. Alors que les enseignant-es titulaires touchent 1,5 fois le taux horaire dispensé au sein de l'établissement lorsqu'ils effectuent leurs missions hors du campus de Paris, les doctorant-es ne bénéficient pas de cette contrepartie financière.

Confédération des Jeunes Chercheurs

Formulaire de contact presse sur <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/presentation/presse/>.

La CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) est une association de loi 1901, nationale et pluridisciplinaire. Elle regroupe une quarantaine d'associations de doctorant-e-s et de docteur-e-s en emploi non permanent, bénévolement impliqués dans la valorisation du doctorat et sa reconnaissance en tant qu'expérience professionnelle. Au niveau national, de par son expertise sur le doctorat, elle est une interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche...) et de toute structure souhaitant échanger sur le sujet (associations, entreprises, syndicats...). Au niveau européen, elle participe à la réflexion sur le doctorat et les jeunes chercheur-e-s par l'intermédiaire de la fédération d'associations EURODOC, dont elle est membre fondatrice.

Contact presse : Blaise-Maël Retailleau
presse@cjc.jeunes-chercheurs.org

Confédération des Jeunes Chercheurs
Campus des Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine
75 006 Paris